



Commune de Beauvechain

PLAINES COMMUNALES DE VACANCES

PROJET PEDAGOGIQUE 2017 – 2019

Les plaines communales de Beauvechain ont pour objectif général de proposer aux familles un service d'accueil de qualité pour leurs enfants durant les vacances d'été, dans leur environnement habituel.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La commune de Beauvechain souhaite organiser des plaines communales afin d'offrir la possibilité à chaque enfant de bénéficier d'activités d'animation de qualité durant cette longue période de congés d'été. Le but premier étant que les enfants du village s'amuse ensemble et s'épanouissent dans leur environnement habituel, à travers la vie du groupe, dans un esprit de détente et d'ouverture.

Les objectifs pédagogiques des plaines communales de Beauvechain sont les suivants :

⇒ **Favoriser le bien-être et l'épanouissement physique de l'enfant** : selon ses capacités, l'enfant sera encouragé à pratiquer diverses activités sportives ou de plein air. Nous souhaitons que les enfants courent, bougent, dansent, sautent, etc.

Les sorties dans la commune et ses environs seront privilégiées afin d'ouvrir les enfants à la découverte de leur village et de ses richesses. Les aires de jeux communales seront utilisées régulièrement. Nous organiserons des balades à pied ou à vélo.

Pour les sorties de proximité, nous privilégierons les déplacements à pied par des chemins sécurisés. Pour les visites nécessitant un déplacement plus long, un bus sera loué afin d'acheminer les enfants en toute sécurité. Les enfants seront toujours accompagnés par leurs animateurs habituels ainsi que par le coordinateur de la plaine ou une des 2 accueillantes extrascolaires lors des sorties.

Bien sûr, ces activités alterneront avec des activités plus créatives, ainsi que des moments de retour au calme. Une sieste quotidienne sera organisée après le repas de midi pour les plus petits ou les enfants qui en éprouvent le besoin.

⇒ **Favoriser le plaisir et la créativité de l'enfant** : nous souhaitons que les activités proposées permettent à l'enfant de créer, d'imaginer, de fabriquer, de décorer, de se déguiser, et bien d'autres choses encore... L'important n'étant pas le résultat, mais le chemin parcouru pour y arriver et le plaisir que l'enfant y a pris. L'imaginaire est une dimension magique à cultiver, ce que nous ferons à travers un thème différent chaque semaine.

Nous souhaitons que les enfants s'expriment à travers des activités verbales, manuelles ou corporelles... Qu'ils prennent du plaisir dans la joie et la bonne humeur! A travers les différentes animations, il est essentiel que l'enfant, ainsi que les animateurs puissent s'épanouir.

⇒ **Favoriser la mixité sociale** en permettant aux enfants issus de tous les milieux sociaux d'accéder à la plaine communale. Tous les enfants seront accueillis de la même façon, quels que soient leur origine sociale, leur sexe ou leurs convictions politiques, idéologiques ou philosophiques.

Afin de faciliter l'accès à l'information des familles les plus précarisées, une collaboration est instaurée entre la coordinatrice ATL et l'équipe du Centre Public d'Action Sociale de l'entité. Les dates des plaines ainsi que les documents nécessaires à l'inscription de l'enfant sont systématiquement transmis aux assistants sociaux, qui connaissent bien les familles les plus fragilisées et qui peuvent les aider dans les démarches à effectuer. Par ailleurs, il arrive que le CPAS prenne en charge les frais d'inscriptions de certains enfants.

Nous souhaitons pousser les enfants à aller à la découverte de soi, des autres et de leur environnement, dans le respect des différences.

⇒ **Placer l'enfant au centre de la plaine** : nous ne souhaitons pas que l'enfant 'consomme' passivement les activités proposées, mais bien qu'il y participe activement. L'enfant sera amené à exprimer ses idées et ses envies, et celles-ci seront soutenues par l'équipe d'encadrement. Nous souhaitons que l'enfant soit l'acteur de ses vacances, qu'il apprenne à gérer ses loisirs et ses actes, qu'il acquière un certain degré d'autonomie dans un climat de confiance, de sécurité, de plaisir et de partage.

MOYENS

⇒ **Un lieu adapté** : Les plaines communales de Beauvechain sont organisées dans les bâtiments de l'école maternelle et primaire du village. Même si nous partageons la conviction qu'il est nécessaire de distinguer les plaines communales des temps

scolaires (ayant pour objectif principal les apprentissages), ce lieu nous semble particulièrement propice à l'accueil de nos plaines car l'ensemble de l'infrastructure (mobilier, matériel, etc.) est sécurisé et adapté à l'usage des enfants. Ce cadre permet à chaque groupe de vivre des activités sécurisées à l'intérieur comme à l'extérieur.

⇒ **Les locaux et infrastructures** : Un local spécifique est attribué à chaque groupe d'âge. Avant l'arrivée des enfants, les animateurs et le coordinateur de la plaine aménageront le local de leur groupe. Chaque groupe dispose de son propre matériel pour les tâches du quotidien, et pour ses activités et animations. Les enfants sont ainsi dans des conditions favorables pour investir et s'approprier leur local au fil de la semaine de plaine. Les enfants décoreront leur local avec leurs animateurs afin de le personnaliser.

Trois locaux disposent d'un petit espace séparé avec wc. Ces locaux seront attribués aux groupes d'enfant plus jeunes afin de faciliter l'accès des enfants aux toilettes, tout en permettant aux animateurs de continuer à s'occuper du reste du groupe.

Le groupe comportant les enfants les plus jeunes occupera un local intégrant un espace sieste en mezzanine. Le premier jour, un petit lit sera attribué à chaque enfant, qui le gardera durant toute la semaine. Il pourra ainsi y laisser son petit oreiller et sa couverture personnelle, et y déposer chaque matin son doudou et/ ou sa tétine. Un animateur du groupe veillera sur les enfants qui font la sieste. Un autre prendra en charge le reste du groupe si certains enfants ne dorment pas.

Chaque local dispose d'un lavabo et de son matériel (savon-pompe et essuie mains) pour que tous les enfants puissent se laver les mains au moins avant les repas (collation et dîner) et après chaque passage aux toilettes.

Enfin, un vaste réfectoire accessible à tous permet d'organiser des activités collectives. Une cuisine et du matériel adapté sont également à disposition, laissant la possibilité d'organiser des activités culinaires.

En ce qui concerne les extérieurs, l'école dispose d'une vaste cour dans laquelle des jeux collectifs peuvent aisément être organisés. Cette cour est équipée d'un préau, qui permet aux enfants de prendre l'air en étant abrités en cas de pluie.

A l'arrière, l'école dispose également d'une cour plus petite, ainsi que d'un grand jardin équipé d'une plaine de jeux pour les enfants plus jeunes.

⇒ **Le matériel** : Les plaines communales disposent de leur propre matériel, distinct de celui de l'école et utilisé exclusivement durant la période des plaines. On y trouve du matériel réutilisé d'année en année et renouvelé s'il est trop usé ou cassé ; et du matériel adapté acheté chaque année pour assurer le bon déroulement des activités spécifiques proposées aux enfants. Les animateurs sont également encouragés à

utiliser du matériel de récupération et à inviter les enfants à réfléchir aux utilisations détournées des objets de leur quotidien afin de les sensibiliser au recyclage.

- ⇒ **L'environnement** : À proximité de l'école, nous avons des champs, un bois, des chemins de terre et un environnement peu fréquenté par les véhicules motorisés, ce qui procure aux plaines de vacances un cadre sécurisé et sécurisant. Enfin, la cure, située en face de l'école dispose d'un vaste jardin dont les enfants peuvent également profiter durant la plaine. Celui-ci est particulièrement apprécié lorsque le temps est très ensoleillé car étant parsemé d'arbres, il dispose de zones ombragées. Il se prête aussi idéalement à l'observation de la faune (insectes) et de flore locales.

Les nombreux espaces verts qui jouxtent l'école sont propices au développement d'activités de découverte de la nature, qui sensibiliseront les enfants à la préservation de celle-ci et qui pourront les aider à prendre conscience du fait qu'ils peuvent avoir un rôle actif dans la préservation de leur environnement direct, et à plus large échelle, de la planète.

- ⇒ **Les activités et les temps libres** : Les journées de plaine alternent des temps d'activités structurées et des temps libres surveillés. Les activités permettent aux enfants de découvrir, d'expérimenter, de s'aventurer, de goûter, de créer... Les temps libres leur permettent de souffler, de gérer leurs propres envies. La sieste des plus jeunes est organisée pour respecter les besoins et le rythme de chaque enfant. Les activités de l'après-midi sont prévues pour que des enfants puissent s'y intégrer progressivement à leur réveil.

- ⇒ **Les temps d'accueil du matin et du soir** :

Afin d'assurer une continuité dans l'accueil offert aux enfants, la garderie (de 7h30 à 9h00, et de 16h00 à 18h00) est assurée par une accueillante extrascolaire, et par des animateurs. Les animateurs assurent la garderie à tour de rôle selon un horaire préétabli par le coordinateur.

- ⇒ **L'organisation des repas** :

Chaque enfant accueilli à la plaine apporte son pique-nique. Dans le but d'éveiller les enfants à la citoyenneté, nous souhaitons limiter les déchets au sein de la plaine. Leur pique-nique sera donc de préférence inséré dans une boîte à tartines, et accompagné d'une boisson contenue dans une gourde ou une bouteille d'eau.

Les repas sont généralement organisés dans le réfectoire. Ils sont pris avec une partie de l'équipe d'animation, pendant que l'autre partie des animateurs prend sa pause afin de se ressourcer.

Une collation saine est offerte aux enfants quotidiennement afin de promouvoir l'éducation à la santé. Si certains enfants ont un régime alimentaire particulier

(quelle qu'en soit la raison), celui-ci sera respecté. Les parents remplissent à cet effet une fiche de santé qui reprend les spécificités médicales et alimentaires concernant leur enfant.

⇒ **L'organisation d'une journée-type :**

7h30 : Début de la garderie sous la responsabilité d'une accueillante extrascolaire.

8h00 : Arrivée d'un animateur.

8h30 : Arrivée d'un deuxième animateur, rangement intérieur, accueil extérieur.

8h45 : Arrivée de tous les autres animateurs : accueil des parents et des enfants.

9h00 : Rassemblement et début des activités en groupe d'âge.

10h00 : Collation suivie d'un temps libre surveillé par des animateurs (au moins un de chaque groupe).

10h45 : Activités par groupe d'âge.

12h00 : Dîner des enfants dans le réfectoire. Certains animateurs mangent avec les enfants pendant que d'autres profitent d'un temps libre.

12h30 : Temps libre surveillé par des animateurs (au moins un de chaque groupe).

13h15 : Activités ou sieste.

14h30 : Tour de parole des enfants sur leur vécu ou ressenti durant la journée.

15h00 : Collation saine, suivie d'un temps libre surveillé par des animateurs.

15h45 : Rassemblement.

16h00 : Fin de la journée et garderie sous la responsabilité d'une accueillante extrascolaire et

d'animateurs **jusque 18h.**

LES ENFANTS ACCUEILLIS

⇒ **L'organisation des groupes** : quatre ou cinq groupes seront formés en fonction du nombre d'enfants inscrits dans une même tranche d'âge. Chaque groupe sera encadré par 2 ou 3 animateurs. Cette répartition peut fluctuer en fonction du nombre d'inscriptions.

Afin de préserver la qualité des activités et la sécurité des enfants, le nombre de participants pourra être limité.

Les activités se déroulent de 9h00 à 16H00. Les enfants peuvent être accueillis de 7H30 à 18H00.

Dans l'idéal :

- Groupe 1 : **2,5 à 3 ans** : groupe des tous petits, accompagnés de 2 ou 3 animateurs.
- Groupe 2 : **4 à 5 ans** : groupe des petits, accompagnés de 2 ou 3 animateurs.
- Groupe 3 : **6 à 7 ans** : groupe des moyens, accompagnés de 2 ou 3 animateurs.
- Groupe 4 : **8 à 9 ans** : groupe des grands, accompagnés de 2 ou 3 animateurs.
- Groupe 5 : **10 à 12 ans** : groupe des plus grands, accompagnés de 2 ou 3 animateurs.

⇒ **L'enfant et la vie à la plaine** : L'enfant est un être fragile et plein d'énergie à la fois, qui aspire à jouer à tout moment et avec tout.

Toutefois, jouer ensemble n'est pas chose facile. Si la compétition est fréquemment présente dans les milieux scolaires, aux plaines de vacances, nous cultivons la coopération lors des activités organisées, car c'est l'union de la force et des qualités de tous qui permettent au groupe de « gagner ».

Par ailleurs, nous pensons que les moments de la vie commune représentent un terrain utile d'apprentissage des règles de vie en communauté, et qu'ils sont propices aux échanges, à l'entraide, et au respect de chacun. Le groupe est à la fois une richesse et une limite à la liberté individuelle. Dès lors, pour rendre la vie agréable, des règles seront établies avec les enfants et il faudra les respecter. Certaines règles seront également construites ensemble, à l'intérieur de chaque groupe. La socialisation des enfants doit se faire dans l'apprentissage de la vie en communauté, en expliquant la tolérance et le respect de soi et de l'autre et de ses différences.

⇒ **L'accueil d'enfants à besoins spécifiques** : il peut être envisagé, mais nécessite une phase de préparation avec d'une part l'enfant concerné et sa famille ; et d'autre part, la coordinatrice ATL de la commune, le coordinateur de la plaine, les accueillantes extrascolaires et les animateurs. Au terme de cette phase de préparation, les coordinateurs se réservent le droit de refuser l'intégration de l'enfant à la plaine (par exemple si la déficience de l'enfant le rend totalement dépendant de l'adulte et que nos équipes ne disposent pas des ressources pour garantir à cet enfant un accueil de qualité). Dans ce cas, les motifs de refus seront expliqués aux parents. Nous pensons que l'intégration d'un enfant à besoins spécifiques au sein d'un groupe d'enfants valides est bénéfique et enrichissant pour chacun, mais les conditions d'accueil doivent être propices.

⇒ **Un accueil des enfants et des parents** : Avant la plaine, la commune est le lieu d'accueil et d'informations pour les enfants et les adultes.

Pendant la plaine, l'enfant est accueilli individuellement dans son groupe. L'accueil (du matin et du soir) se veut convivial, des aménagements d'espaces différenciés pour les enfants seront mis en place (coloriage, jeux de société, lecture, coin jeux

pour les petits, etc.). Le coordinateur est à l'écoute des parents et des enfants. Afin de faciliter le contact avec les parents, chaque animateur porte un badge informant de son prénom et du groupe d'âge dont il s'occupe. Pour faciliter le repérage de leur groupe par les plus jeunes, chaque groupe aura une couleur propre qui sera indiquée par la couleur du badge des animateurs.

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

- ⇒ **Le coordinateur** : un coordinateur breveté est engagé chaque année par la commune de Beauvechain (temps de préparation et temps des plaines communales) pour assurer la gestion de l'organisation quotidienne des plaines communales. Afin d'assurer une continuité dans les objectifs et la dynamique de nos plaines communales, nous mettons tout en œuvre pour garder le même coordinateur durant plusieurs années. Toutefois, lorsque celui-ci ne souhaite plus renouveler l'expérience, un nouveau coordinateur est recruté. Pour ce faire, un avis de recrutement est diffusé sur le site internet et dans la newsletter de la commune, dans le bulletin communal et / ou dans les différentes écoles de l'entité.
- ⇒ **Les accueillantes extrascolaires** : deux accueillantes extrascolaires qui travaillent dans les écoles durant l'année scolaire, travaillent également aux plaines communales. Elles sont spécifiquement chargées de l'organisation et de l'encadrement des enfants durant les périodes de garderie, et servent de relais au coordinateur pour certaines tâches du quotidien : aide pour la préparation de la collation, courses éventuelles, etc.
- ⇒ **Les animateurs** : l'animateur est une personne qui encadre et accompagne l'enfant face à son envie de jouer. Il stimule l'enfant à participer à des ateliers créatifs, à réaliser des bricolages, à mettre sur pieds des petits spectacles, à pratiquer des sports et des jeux. Animer un enfant, c'est le faire jouer tout en lui procurant une satisfaction émotionnelle, culturelle, en développant son imaginaire et sa socialisation. Les animations doivent répondre aux différents besoins de l'enfant, en respectant son rythme dans un souci de développement physique, psychologique, affectif et social.

Durant les plaines communales, 10 animateurs étudiants sont engagés à temps plein chaque semaine.

Selon les normes de l'ONE :

- 1 animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans,
- 1 animateur sur 3 est breveté.

Lors du recrutement des animateurs, nous veillons à offrir aux enfants une infrastructure accueillante et rassurante notamment par le maintien de la stabilité de l'équipe d'animateurs. C'est pourquoi les animateurs sont engagés pour une période de 2 semaines afin de favoriser la continuité dans l'encadrement des enfants. Durant ces 2 semaines, les mêmes animateurs s'occupent des enfants de la même tranche d'âge. Nous veillons à engager des jeunes garçons et filles, afin de garantir une mixité dans les équipes d'animation. Les jeunes que nous engageons sont issus de toutes les classes socio-économiques.

⇒ **Trois moments clés entre les animateurs et le coordinateur :**

⇒ Avant la plaine :

Première réunion : Tous les jeunes ayant postulé en tant qu'animateur sont invités à une première réunion à laquelle assistent l'échevine de l'enfance, la coordinatrice ATL, le coordinateur de la plaine et les 2 accueillantes extrascolaires. La coordinatrice ATL explique aux étudiants les grandes lignes du projet pédagogique des plaines, les valeurs et objectifs qui le sous-tendent. Le coordinateur de la plaine explique les moyens à disposition pour atteindre ces objectifs, le ROI des plaines et ses attentes concrètes par rapport aux animateurs. Les candidats animateurs sont ensuite invités à se présenter à tour de rôle, à parler de leur éventuelle expérience d'animation, et de leur motivation pour ce travail.

Seconde réunion : La seconde réunion regroupe les jeunes ayant été sélectionnés sur base de la première réunion, la coordinatrice ATL, le coordinateur de la plaine et les 2 accueillantes extrascolaires. La coordinatrice accueil de l'ONE y est également conviée. Cette réunion se déroule dans les bâtiments de l'école communale où la plaine aura lieu.

Les animateurs sont invités à remplir les modalités administratives (signature de leur contrat, etc.) liées à leur engagement. Ils sont ensuite mis en situation de réflexion pédagogique : à partir d'un outil comme les fiches 'Croquis langage' de l'ONE, ils sont invités à exprimer devant les autres animateurs ce que la fiche qu'ils ont choisie évoque pour eux. La réflexion est ensuite ouverte aux autres animateurs, qui peuvent expliquer s'ils partagent ou pas l'opinion de l'animateur. La réflexion est ainsi lancée sur différents sujets. La coordinatrice ATL et le coordinateur de la plaine sont garants du bon déroulement des échanges entre les animateurs et de la réflexion sur les valeurs et objectifs de la plaine.

Lors de cette réunion, les animateurs sont également invités à s'exprimer sur les excursions, sorties ou activités spécifiques qu'ils aimeraient mener avec les enfants.

Un descriptif de la trousse de secours leur est ensuite présenté.

Enfin, les lieux sont visités afin de présenter aux animateurs les différents locaux, les emplacements des sanitaires, des sorties de secours, des extincteurs, etc.

Les animateurs peuvent alors réfléchir à la gestion dans le temps et dans l'espace des activités ou animations qu'ils proposeront aux enfants.

Enfin, les divers documents pédagogiques (brochure 'Centres de vacances', référentiel psychopédagogique, etc) et les outils qui seront utilisés pendant la plaine (cahier de communication, fiches de présence des enfants, fiches de préparation des animations, etc) leur sont présentés.

A chaque étape de la réunion, les animateurs sont invités à être acteurs, et à livrer leurs avis ou impressions.

⇒ Pendant la plaine :

Chaque semaine, deux réunions sont prévues, afin de faire un débriefing des journées écoulées, de préparer les excursions et le reste de la semaine. Les animateurs sont invités à exprimer leur vécu quant au déroulement de la plaine.

⇒ Après la plaine :

Une réunion d'évaluation avec tous les intervenants permettra de faire ressortir les points positifs à reproduire et les points à améliorer pour les plaines suivantes.

CONCLUSION

Les plaines communales répondent aux besoins des familles de la commune, des parents, des enfants. Ce projet pédagogique est basé sur l'évaluation des besoins particuliers du public accueilli et des expériences antérieures des plaines de Beauvechain. Chaque enfant est le bienvenu et sera accueilli au sein du groupe.

Dans la description des objectifs, de nombreux exemples illustrent des situations concrètes. Il ne s'agit pas d'exhaustivité.

Ce projet pédagogique est un idéal vers lequel nous aimerions tendre.

Il sera évalué et réajusté à la fin des plaines, en fonction des résultats, des objectifs, des moyens mis en œuvre et de leur adéquation réciproque.